



L'EXPERTISE GESTION DE TRÉSORERIE

Une réponse aux besoins de placements court terme et peu risqués

OFI Asset Management propose une gamme de fonds permettant aux investisseurs de **gérer leur trésorerie** en fonction de leurs besoins en liquidités et de leurs objectifs de performance. Elle est composée de **fonds monétaires, équivalents de trésorerie** (ou « cash équivalent ») et **obligataires court terme**.

Cette gamme est marquée par une **gestion de conviction**, qui s'appuie sur une analyse fondamentale des émetteurs, réalisée en étroite collaboration avec

l'équipe d'analystes crédit d'OFI Asset Management. Elle est caractérisée par un **positionnement marqué** en matière de secteurs d'activité et de durée et suit **un strict contrôle des risques**.

La plupart des fonds proposés font partie de la gamme OFI Responsible Solutions (OFI RS). Ils intègrent une démarche d'**analyse extra-financière** réalisée par l'équipe ISR d'OFI Asset Management.

DES FONDS MONÉTAIRES ET TAUX COURT TERME AVEC DIFFÉRENTS HORIZONS DE PLACEMENT

6 / 12 mois	< 1 an	> 1 an	Horizon de placement
MONÉTAIRE	CASH EQUIVALENT	OBLIGATAIRE COURT TERME	
OFI RS Monétaire Court Terme Un fonds monétaire court terme prudent, privilégiant les titres émis par des acteurs intégrant les enjeux ESG dans leur développement	OFI Euro Bond Cash Equivalent Une gestion active visant à bénéficier d'un cadre normé et reconnu pour s'affranchir des supports monétaires traditionnels	OFI RS Euro Credit Short Term Une réponse aux taux courts négatifs grâce à un investissement dans des obligations court terme (max. 3 ans) « Investment Grade »	
OFI RS Monétaire Un fonds monétaire offrant un biais structurel différenciant sur les obligations d'entreprises, avec une approche combinant analyse financière et extra-financière des émetteurs	<i>Une gamme complète permettant aux investisseurs de structurer leurs poches de trésorerie, court et moyen terme, en phase avec leurs besoins de liquidités</i>		

	OFI RS MONÉTAIRE COURT TERME	OFI RS MONÉTAIRE	OFI EURO BOND CASH EQUIVALENT	OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM
Stratégie de gestion	Investissement avec une approche socialement responsable dans des titres de créance négociables (TCN) et obligations émises en euro par des États, des collectivités locales ou des entreprises privées de l'OCDE		Investissement dans des instruments du marché monétaire et des obligations « Investment Grade » libellés principalement en euro et émis par des émetteurs publics et privés situés essentiellement dans des pays de l'OCDE	Investissement, avec une approche socialement responsable, dans des titres « Investment Grade » émis en euro par des sociétés de pays de l'OCDE (maturité inférieure à 3 ans)
Indicateur de référence⁽¹⁾	Eonia Capitalisé			
Objectif de gestion	Réaliser une performance proche de l'Eonia capitalisé sur une durée de placement de 3 mois	Réaliser une performance supérieure à l'Eonia capitalisé sur une durée de placement de 6 à 12 mois	Surperformer l'indice de référence sur la durée de placement de 12 mois minimum	Surperformer l'indice de référence sur la durée de placement de 18 mois minimum
SRRI⁽²⁾				
Forme juridique	FCP de droit français			
Classification AMF	Monétaire court terme	Monétaire	Obligations et autres titres de créances en euro	Obligations et autres titres de créances en euro
Date de création	25/06/2001	16/11/2009	04/12/2017	30/11/2001
Codes ISIN	Part I : FR0000975617	Part IC : FR0011381227	Part XL : FR0013291531	Part I : FR0000979866 Part R : FR0011799931
Montant minimum de souscription	1ère souscription : 750 € (les suivantes : 150 €)	10 000 €	20 000 000 €	1 part
Devise	Euro			
Valorisation	Quotidienne			
Société de gestion	OFI Asset Management			
Affectation des résultats	Capitalisation			
Frais d'entrée	2 % max.	2,75 % max.	5 % max.	2 % max.
Frais de gestion	0,15 % max.			Part I : 0,55 % max. Part R : 0,60 % max.
Frais courants	0,02 % (au 31/12/2016)	0,05 % (au 31/12/2016)	0,20 % (estimation ⁽³⁾)	0,25 % (au 31/03/2017)
Commission de surperformance	20 % > Eonia capitalisé	15 % > Eonia capitalisé + 5 pb	20 % > indice de référence (avec high water mark et dans la limite de 0,30 % de l'actif net)	20 % > meilleure performance entre Eonia capitalisé + 25 pb et 0 %
Frais de sortie	1 % max.		Néant	1 % max.
Principaux risques	Perte en capital, crédit, taux et contrepartie		Perte en capital, taux, crédit, utilisation des instruments financiers à terme, liquidité, contrepartie, gestion discrétionnaire	Perte en capital, taux, crédit, engagement, obligations convertibles, contrepartie

Source : OFI AM, au 30/12/2017

⁽¹⁾ Plus d'informations sur : www.banque-france.fr

⁽²⁾ L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

⁽³⁾ Estimation annualisée fondée sur le montant attendu des frais pour le dernier jour de bourse du mois ouvré de décembre 2018.

Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement

remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Achevé de rédiger le 29 janvier 2018.

Suivez-nous !



OFI ASSET MANAGEMENT • Société de gestion de portefeuille • RCS Paris 384 940 342 • Agrément N° GP 92-12
S.A. à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 euros • APE 6630Z • FR 51384940342